

## BRÈVES AGRICOLES d'Ukraine et de Moldavie

Une publication du SE de Kyïv  
Juin & juillet 2025

### 1. Guerre

**\*Guerre :** Début juillet, le port d'Odessa a fait l'objet de frappes, lors desquelles deux personnes sont mortes et six autres ont été blessées. Fin juin, un élevage situé dans la région de Kharkiv (est du pays) a été touché par une bombe. Mi-juin, lors d'une attaque sur Kyïv, une entreprise de transformation de fruit a été détruite par un missile et des wagons transportant des céréales ont été endommagés. Début juin, un élévateur de l'entreprise Prometey a été détruit par une bombe russe ; dans la région de Soumy (nord-est du pays), une usine de bioéthanol a été attaquée par une douzaine de drones russes et les infrastructures portuaires de Mykolaïv (sud-est du pays) ont été touchées par un missile.

Mi-juillet, le SBU (les services de sécurité intérieure ukrainiens) a arrêté deux agents du FSB (les services secrets russes) qui organisaient un projet de sabotage du dépôt de salpêtre (nitrate de potassium) du port d'Odessa.

Début juin, d'après le directeur du département d'écologie de l'université agraire de Kherson, l'armée russe a lancé des frappes massives de drones sur les champs situés le long du Dnipro. En raison de la sécheresse qui sévit dans la région, elles auraient provoqué des incendies et auraient détruit près de 15 000 ha de cultures.

D'après l'institut d'économie agraire, depuis le début de l'année 2025, les pertes subies par le secteur agricole à cause de l'invasion et de l'occupation russes atteignent 11 Md USD, notamment 6,5 Md USD (soit 58% de ces pertes) de destruction de machines agricoles (notamment des tracteurs), 1,9 Md USD (17%) de destruction des entrepôts et 1,9 Md USD de vols ou de destructions de produits agricoles.

D'après le ministère chargé de l'agriculture, en tout, depuis 2022, 10 à 12% des animaux d'élevage ukrainiens ont été perdus du fait de la guerre.

Dans la lignée des mois précédents, le PAM continue de constater une dégradation de la situation, avec des conséquences directes sur les opérations qu'il mène. Ainsi, alors que 28 incidents avaient été enregistrés en 2024, 24 l'ont été depuis le début de l'année 2025, dont huit en juillet.

**\*Territoires occupés :** D'après une [enquête](#) menée par les médias Slidstvo.Info et KibOrg, la société russe « Florance », affiliée à l'homme politique pro-russe et oligarque ukrainien Viktor Medvedtchouk, a facilité

l'exportation de céréales cultivés dans les territoires occupés de l'oblast de Zaporijia. En 2023, cette société aurait agi en tant qu'opérateur logistique, exportant ces céréales *via* la Crimée vers la Turquie.

D'après les médias Slidstvo.Info et KibOrg, la société danoise d'inspection de navire Baltic Control serait impliquée dans l'exportation de céréales et oléagineux depuis le port ukrainien occupé de Berdiansk.

L'Ukraine a demandé au Bangladesh de refuser la livraison de 150 000 t de blé provenant des territoires occupés et exportées *via* le port russe de Kavkaz. Comme le Bangladesh ne lui aurait pas répondu, l'Ukraine envisage de demander l'appui de l'UE.

D'après Reuters, les céréales et oléagineux récoltés dans les territoires ukrainiens occupés ukrainiens ont représenté en 2024 environ 3% de la récolte russe.

Mi-juillet, le SBU (les services de sécurité intérieure ukrainiens) et le procureur général d'Ukraine ont ouvert une enquête *in absentia* à l'encontre du vice Premier ministre russe Dimitri Patrouchev, pour avoir organisé le vol de produits agricoles depuis les territoires occupés ukrainiens. Ainsi, 4 M t de céréales et d'oléagineux auraient été exportés sous son commandement.

D'après une [enquête](#) publiée fin juin par l'ONG *Project Expedite Justice*, les autorités russes auraient fait de la Crimée une plate-forme pour exporter les céréales et oléagineux cultivés dans les territoires ukrainiens occupés. Pour les faire passer pour des produits agricoles originaires de Russie, les autorités russes auraient mis en place un système frauduleux (en utilisant des entreprises prête-nom, en donnant de faux certificats, en les mélangeant avec des produits russes ou encore en utilisant des bateaux de la « flotte fantôme »). Ainsi, depuis 2022, 2,5 Mt de céréales et oléagineux auraient été exportées depuis les ports de Sébastopol, Kertch et Théodosie vers la Syrie, la Libye, la Turquie et le Yémen.

Fin juin, après un premier appel début mai, 25 organisations agricoles ukrainiennes ont de nouveau appelé le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, à ratifier dans les meilleurs délais la loi n°12148, adoptée fin mars par la Verkhovna Rada (le parlement ukrainien), qui exempte les agriculteurs qui ne peuvent plus cultiver leurs terres du fait de la guerre (combat, occupation, destruction, etc.) de leurs obligations bancaires (notamment en mettant en place un moratoire sur le paiement de leurs dettes et en interdisant les pénalités supplémentaires et les saisies).

**\*Pollution des sols :** Mi-juillet, d'après le gouverneur de l'administration militaire de la région Kyïv, depuis le début de l'année 2025, 4 600 ha de terres agricoles de son oblast avaient été inspectés et plus de 1 000 ha avaient été déminés.

Mi-juillet, le gouvernement a adopté la résolution n°844 qui fixe le cadre pour prélever et analyser les échantillons de sols après des opérations de déminages.

D'après le gouvernement ukrainien, en juin 2025, 820 ha de terres auraient été déminés.

D'après le *Tony Blair Institute*, les pertes de revenus à l'exportation dues à la pollution des sols ukrainiens par des mines atteindraient 4,3 Md USD par an.

**\*Anciens combattants :** Fin juillet, l'administration militaire régionale de Tcherkassy (centre du pays) a annoncé qu'un budget de 2 M UAH (soit environ 40 000 EUR) serait dédié aux anciens combattants ayant une activité agricole, afin de les encourager à reprendre ces activités à leur retour du front. Ainsi, tous ceux qui cultivent moins de 100 ha se verront attribuer une aide de 5 000 UAH (soit environ 100 EUR) par hectare.

**\*Reconstruction :** Début juillet, le gouvernement a annoncé un programme d'aides aux entreprises pour indemniser leurs travaux de réparations de destructions causées par des actions militaires russes. L'État co-financera ces travaux à hauteur de 50%, dans la limite de 16 M UAH (soit environ 330 000 EUR) et à condition que l'entreprise investisse au moins 4 M UAH (soit environ 80 000 EUR). La part de co-financement de l'État peut monter jusqu'à 70% si les équipements utilisés ont été produits en Ukraine et jusqu'à 80% si les entreprises sont situées dans les zones proches de la ligne de front. Les entreprises agricoles sont éligibles à ce programme.

## 2. Production et filières agricoles

**\*Climat et changement climatique :** En juin et en juillet, si les conditions météorologiques ont pu être relativement favorables dans le nord et l'ouest de l'Ukraine, le sud et l'est du pays ont connu la sécheresse, en particulier la région méridionale de Kherson. Les températures élevées et le faible niveau de précipitation ne seront pas sans conséquence sur les différentes cultures d'hiver et de printemps de ces régions qui avaient déjà connues une sécheresse sévère l'an passé.

**\*Bilan de la campagne 2024/25 (production) :** Mi-juillet, l'USDA a revu ses prévisions pour la campagne 2024/2025, ne révisant légèrement à la hausse que les prévisions pour les exportations de blés (+0,5 M t) et confirmant les autres.

L'UGA a également présenté ses prévisions pour la campagne 2024/2025 : la production aurait atteint 78,8 M t de céréales et d'oléagineux, contre 82,9 M t en 2023/2024 (cf. tableau ci-après et *infra* pour les exportations).

**\*Prévisions 2025/26 :** Mi-juillet, l'USDA a mis à jour ses prévisions pour la prochaine campagne 2025/2026 : pour l'Ukraine, elle a confirmé ses estimations pour le maïs. En revanche, elle a revu à la baisse ses prévisions de récolte pour le blé, d'1 M t (-0,4 M t pour les exportations), qui devraient atteindre 22 M t (15,5 M t pour les exportations). En outre, l'USDA a sensiblement revu à la hausse ses prévisions pour le soja d'1 M t (+0,6 M t pour les exportations), pour atteindre 7,6 M t (4,2 M t pour les exportations), ce qui représenterait un nouveau record par rapport à la campagne précédente, qui était déjà un record historique. Si des experts ukrainiens sont d'accord avec cette prévision, d'autres ne la partagent pas, revoyant même à la baisse les prévisions de récolte pour cette culture.

L'UGA (l'union ukrainienne des producteurs de céréales et d'oléagineux) a également publié ses prévisions pour la nouvelle campagne : elle prévoit notamment une meilleure récolte de maïs (+5,5 % par rapport à l'an passé), en raison de conditions météorologiques globalement plus favorables. En revanche, du fait de la vague de froid au printemps, elle prévoit notamment une baisse de la production de colza (-27 %).

Production (M t) Exportation	2025/2026		2024/2025	
	USDA	UGA	USDA	UGA
Blé	22 15,5	22,5 16,5	23,4 16,0	22,4 15,5
Orge	Ø	4,9 2,3	Ø	5 2,3
Maïs	30,5 24	29,6 24	26,8 22,0	25,9 21,5
Soja	7,6 4,2	6,2 4	6,8 4,3	6,5 3,8
Colza	Ø	3 2,6	Ø	3,8 3,2
Tournesol	Ø	15	Ø	12,8
Total	Ø	83 ≥49,3	Ø	78,8 46,7

Fin juillet, Ukroliyaprom (association professionnelle qui rassemble les producteurs ukrainiens d'huiles végétales) a également publié ses prévisions 2025/2026 de production, de transformation et d'exportation d'oléagineux.

Production Transformation Exportation	2025/2026
Soja	6,2 3,1 3
Colza	3,3 1,6 1,7
Tournesol	13,1 13 0,2
Total	22,6 17,7 4,9

**\*Moissons 2025:** D'après le ministère chargé de l'agriculture, début août, environ 16,7 Mt de céréales et d'oléo-protéagineux ont été récoltées en Ukraine. Cette année, le début des moissons a été affecté par les aléas climatiques, parfois jusqu'à deux semaines plus tôt que les dates habituelles. Ainsi, la récolte d'orge a commencé dès la mi-juin dans les régions méridionales de Mykolaïv, Kherson et Odessa.

	Volume (M t, 2025)	Volume (M t, fin juillet 2024)	Surface (M ha, 2025)	Surface (M ha, fin juillet 2024)
Blé	11,4	14,7	3,1	3,5
Orge	3,6	3,8	1,0	1,0
Pois	0,49	0,42	0,21	0,19
Colza	1,8	3,0	0,78	1,1
Total	16,7	22,3	5,1	5,9

Source : ministère chargé de l'agriculture

**\*Plants de pomme de terre:** D'après l'institut de la culture de la pomme de terre de l'académie nationale des sciences agraires de l'Ukraine (NAAS), sur les 240 variétés présentes sur le marché ukrainien, un tiers sont des variétés issues d'entreprises de sélections ukrainiennes. Parmi ces dernières, 80% ont été créées par l'institut. Actuellement, l'institut travaille à développer en priorité des variétés précoces, des variétés pour la transformation et des variétés à haute teneur féculière.

**\*Soja:** Mi-juin, l'EBA a salué le fait que l'Ukraine soit considérée comme étant un pays « avec un faible risque » de déforestation dans le cadre de la mise en œuvre du règlement n°2023/1115, estimant que cette classification donnait un avantage comparatif aux producteurs ukrainiens de soja par rapport à leur concurrent brésilien, dont le pays est classé « avec un risque modéré ».

**\*Pommes:** D'après le directeur de l'institut national d'arboriculture de la NAAS, il pourrait ne pas y avoir de récoltes de pommes dans certaines régions d'Ukraine du fait de la conjonction de la sécheresse de 2024 et des épisodes de gel tardifs de 2025. Seraient notamment concernées la région de Tcherkassy (au centre), celles de Soumy et Tchernihiv (au nord) et celle de Kharkiv (à l'est). *In fine*, la récolte de 2025 pourrait n'atteindre que 50 à 60% de la récolte de 2024, avec des conséquences sur les prix domestiques et les importations ukrainiennes de pommes.

**\*Fruits:** D'après certaines estimations, du fait des épisodes de gel tardifs, la production ukrainienne de cassis, de cerises, d'abricots et de pêches pourrait être divisée par deux.

**\*Oignons:** Afin de répondre à la demande croissante en oignons (qui augmenterait de 4% par an), le conseil ukrainien des agricultrices et la compagnie semencière sud-coréenne Seedon ont lancé début juin un essai de culture d'oignons d'hivers coréens en Ukraine. Ainsi, 150 à 200 ha seront semés en 2025 (les premiers hectares ont été semés dans la région d'Odessa, au sud du pays), l'objectif étant, à terme, de créer un « onion cluster » sur 1 000 ha, comprenant l'ensemble du cycle de production, de la production de semences à l'exportation d'oignons. Cet investissement de 45 M

USD pourrait être complété par la construction d'une usine de transformation.

**\*Cacahuètes:** Début juin, l'agro-holding Agrotrade a fait un point sur son expérimentation, prévue sur trois ans, de culture de la cacahuète. Après un premier essai en 2024 sur 5,6 ha dans la région de Kharkiv (est du pays), les essais portent cette année sur 34 ha dans cette même région et sur 5 ha dans la région de Tchernihiv (nord-est du pays), afin de mener des essais dans des conditions pédo-climatiques différentes.

**\*Sucre:** Fin juin, la présidente de l'association des producteurs de sucre ukrainiens, Ukrtsukor, Yana Kavouchevska, expliquait que, sur les 27 sucreries actives en Ukraine cette année, 11 fonctionnaient exclusivement au gaz naturel, 11 fonctionnaient grâce à un ensemble de produits énergétiques dont le gaz et 5 fonctionnaient sans gaz. Ainsi, 155 M m<sup>3</sup> de gaz étant nécessaires pour les faire fonctionner, la hausse des prix du gaz en Ukraine va donc conduire à une augmentation du prix du sucre.

D'après Ukrtsukor, en 2025, 210 000 ha de betteraves ont été plantés (220 000 ha d'après les dernières estimations du ministère fin juillet) et pourraient permettre de produire 1,4 à 1,5 M t de sucre.

D'après, Roman Ogorodov, président du conseil de surveillance d'UPI-Agro (le troisième producteur de sucre ukrainien), l'industrie sucrière ukrainienne va se consolider. *In fine*, il ne devrait plus rester que 15 à 20 sucreries actives, contre une trentaine actuellement.

**\*Génétique porcine:** Début juin, Vitagro (qui cultive 85 000 ha pour la production de céréales, d'oléagineux, de légumes, ainsi que pour l'élevage porcin et de vaches laitières) a annoncé avoir conclu un accord avec l'entreprise de génétique porcine danoise DanBred pour lancer un élevage de multiplication dans la région de Khmelnytskyï. Trois lignées pures y seraient élevées (Yorkshire, Duroc et Landrace), ainsi que les hybrides de l'entreprise DanBred et des verrats Duroc pour la production de semences. En tout, l'élevage pourra accueillir près de 1 000 truies et élever près de 9 000 porcelets et 250 verrats par an. Les premiers animaux sont arrivés en juin; la vente des animaux élevés sur cette ferme devraient commencer début 2026. Les discussions pour réaliser ce projet ont commencé en 2023.

**\*Lait & produits laitiers:** Début juin, d'après le ministre de la politique agricole et de l'alimentation de l'époque, Vitali Koval, en Ukraine, 125 fermes laitières seraient en cours de construction ou de modernisation.

**\*Viande de volaille:** D'après *Forbes Ukraine*, en 2024, MHP domine le marché ukrainien de la consommation de viande de volaille, avec 53 % de part de marché. Les trois autres producteurs les plus importants après lui sont Dniprovskyi Poultry Complex (5,7 % du marché), Agro-Oven (5,4 % du marché) et Avesterra Group (4 %).

**\*Œufs:** Début juin, le comité anti-monopole d'Ukraine a ouvert une enquête à l'encontre des deux plus gros producteurs d'œufs ukrainiens, AvangardCo et Ovostar, pour des pratiques anti-concurrentielles d'entente sur le prix des œufs.

**\*Miel :** Entre janvier et juin 2025, les exportations de miel ukrainiennes n'auraient atteint que 24 400 t (53,3 MUSD en valeur), contre 48 100 t au premier semestre 2024. Les principaux importateurs étaient l'Allemagne, l'Espagne et la Pologne. Cette baisse des exportations est due à la baisse de la production de miel en 2025, qui s'explique par deux facteurs : d'une part, la baisse du nombre d'apiculteurs actifs du fait de l'émigration et de la mobilisation et, d'autre part, les conditions météorologiques défavorables, avec des épisodes de gels ou de pluie lors de plusieurs floraisons.

**\*Meunerie & boulangerie :** Fin juillet, l'entreprise ukrainienne Bakery Food Investment, premier producteur de produit de boulangerie surgelés en Ukraine, a annoncé l'ouverture d'une nouvelle usine à Khoust, en Transcarpathie (ouest du pays). Employant 500 personnes et disposant de six lignes automatisées, elle a une capacité de production de 3 000 t de produits surgelés par mois. Cette usine représente un investissement de 400 M UAH (soit environ 8,3 M EUR).

D'après l'association ukrainienne des boulangers, en raison de l'augmentation des prix des matières premières (notamment la farine : d'après l'association, en un an, le prix d'une tonne de farine de blé serait passée de 9 000 UAH – environ 200 EUR – à 15 000 UAH – environ 330 EUR), le prix du pain pourrait encore augmenter de 20% d'ici la fin de l'année 2025.

Début juin, d'après l'union des meuniers d'Ukraine, en 2025, un nouveau moulin de blé dur (d'une capacité de 150 t par jour) est en construction en Ukraine occidentale alors qu'une nouvelle usine de fabrication de gruaux (d'une capacité de 100 t par jour) est en construction dans la région de Poltava (est du pays).

**\*Biogaz & biométhane :** Agrovista (qui cultive 75 000 ha pour la production de céréales, d'oléagineux et de betteraves à sucre, ainsi que pour l'élevage porcin, bovin et de vaches laitières et le sucre grâce à une sucrerie) a annoncé début juillet travailler à un projet d'une centrale cogénération d'électricité et de biogaz (voire de biométhane), d'une puissance de 5 MW. Le coût du projet estimé est de 20 M USD.

Fin juin, l'entreprise Horodytche-Poustovarivska Agrarian Company (HOPAK), filiale de Gals Agro (qui cultive 35 000 ha pour la production de céréales, d'oléagineux, de sucre, ainsi que pour l'élevage porcin et de vaches laitières), a annoncé fin juin avoir réalisé ses premières exportations de biométhane vers l'UE : 73 000 m<sup>3</sup> ont été exportés en Allemagne via la Hongrie. Elle devient ainsi la troisième entreprise ukrainienne à exporter du biométhane, après MHP et Vitagro.

L'Ukrainian Dairy Company prévoirait d'étendre sa ferme laitière située dans la région de Kyiv (qui passerait ainsi de 11 000 à 15 000 vaches) et d'y associer une unité de méthanisation ayant une capacité de production de 5 000 m<sup>3</sup>.

D'après le ministère chargé de l'agriculture, le potentiel de production annuel de biométhane en Ukraine serait de 21,8 Md m<sup>3</sup> d'ici 2050. Actuellement, en Ukraine, il y aurait 85 unités de production de biogaz et 4 unités de production de biométhane.

**\*Biodiésel :** Fin juin, l'entreprise Kilgan I.S., située dans la région de Lviv (ouest du pays), annonçait avoir reçu mi-mai la première licence en Ukraine de production de biodiésel.

**\*Bioéthanol :** Fin 2022, Vitagro a acheté une ancienne distillerie située dans la région de Ternopil (ouest du pays) et y a investi 20 M EUR afin de la transformer en usine de production de bioéthanol. Grâce elle, l'entreprise aurait déjà transformé 85 000 t de maïs en 25 000 t de bioéthanol.

D'après l'association Ukrbioethanol, l'Ukraine compte dix-sept usines produisant chaque année 180 000 t de bioéthanol à partir de 600 000 t de céréales et de molasses. Toutefois, leur capacité de production annuelle potentielle serait de 420 000 t.

**\*Engrais :** Début juillet, le gouvernement ukrainien a interdit l'importation d'engrais azotés de synthèse par la voie maritime. L'UCAB a demandé à revoir cette décision, du fait de la plus grande dépendance des agriculteurs ukrainiens aux importations depuis les frappes russes sur les infrastructures gazières ukrainiennes, qui se sont intensifiées depuis février 2025.

### 3. Politiques économiques et agricoles

**\*Inflation :** En juin, l'inflation a atteint 14,3% en glissement annuel, contre 15,9% en mai. La banque nationale d'Ukraine (NBU) a revu à la hausse ses prévisions d'inflation, à 9,7% (+ 1 point) d'ici la fin de l'année 2025, puis 6,6% (+1,6 point) fin 2026, pour n'atteindre sa cible de 5% qu'à la fin de l'année 2027. En raison de la poursuite de la guerre et de l'émigration, ainsi que d'une récolte 2025/2026 qui sera d'après elle plus faible que prévue, la NBU a également revu à la baisse ses prévisions de croissance, à 2,1% (-1 point) en 2025, 2,3% (-1,4 point) en 2026 et 2,8% (-1,1 point) en 2027.

**\*Démographie :** Selon le ministère de la justice, au premier semestre 2025, 86 000 enfants seraient nés en Ukraine, alors que 249 000 personnes sont mortes. Ainsi, en dix ans, le taux de natalité a été divisé par plus de moitié.

**\*Nouveau gouvernement :** Mi-juillet, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a proposé Youlia Svyrydenko, ancien vice Premier ministre, ministre chargé de l'économie, comme nouveau Premier ministre. Le nouveau gouvernement a été approuvé par la Rada. Le ministère de la politique agraire et de l'alimentation et le ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles ont été intégrés au ministère de l'économie qui devient le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture. 1 500 personnes y travailleraient.

35 organisations professionnelles agricoles ukrainiennes avaient manifesté leur désaccord et en avait appelé à V. Zelensky, mettant notamment en avant l'importance de l'agriculture dans l'économie ukrainienne, l'échec de la précédente fusion entre 2019 et 2021 et les difficultés que cette fusion causera dans la reprise de l'acquis européen.

**\*Nouveaux ministres :** Le nouveau ministre est Oleksi Soboliev, ancien premier vice-ministre de l'économie. En outre, Taras Kachka, ancien vice-ministre chargé du commerce, est nommé vice Premier ministre chargé de l'intégration européenne et euro-atlantique. Il garde la compétence commerciale au sein de son ministère.

En revanche, l'ancien ministre de l'agriculture, Vitaly Koval, n'a pas été reconduit au sein du gouvernement. Il n'a pas expliqué les raisons de son départ, ni quels étaient ses projets. Sans qu'un lien puisse être établi, il fait l'objet d'une enquête pour des soupçons d'enrichissement illégal par le bureau national anti-corruption (NABU) depuis novembre 2024.

Fin juillet, deux vice-ministres de l'agriculture ont été nommés : Taras Visotskiy, ancien premier vice-ministre de l'agriculture, et Denys Bachlyk, ancien vice-ministre de l'agriculture. O. Soboliev a également annoncé l'institution d'un poste de vice-ministre pour la ressource en eau et l'irrigation, qui n'a pas encore été nommé.

**\*Priorités du nouveau ministère :** Fin juillet, la nouvelle équipe dirigeante du ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture a présenté ses priorités. Parmi ces dernières figurent notamment la reprise de l'acquis européen (le ministère étant désormais chef de file de 15 chapitres négociations sur 25), le développement des exportations, notamment agricoles, le développement de l'irrigation, la poursuite de la réforme foncière, la dérégulation et l'aide aux investissements et l'augmentation de la part de produits agricoles à haute valeur ajoutée.

**\*Lutte contre la fraude :** Fin juillet, d'après le président de la commission des finances de la Rada, Danylo Hetmantsev, la lutte contre les exportations grises de produits agricoles a permis de rapporter 8,6 Md UAH (soit environ 178 M EUR) de recettes fiscales supplémentaires en 2025 par rapport à 2024.

Fin juillet, le bureau de la sécurité économique d'Ukraine (ESBU) a annoncé qu'une entreprise agricole de la région d'Odessa, qui n'avait pas déclaré les revenus issus de la vente de 16 000 t de blé et 40 000 t de soja en 2024, avait versé 119 M UAH (soit environ 2,5 M EUR) à l'Etat ukrainien. Son dirigeant a été mis en examen pour fraude fiscale.

Mi-juillet, la police a annoncé avoir démantelé un réseau de fabrication et de vente de contrefaçons de produits phytosanitaires. Entre mars et juillet seulement, plus de 400 t de ces produits auraient été fabriqués et devaient être vendus à des entreprises ukrainiennes et européennes.

Début juin, le ministère de l'agriculture a revu la méthodologie de calcul du prix minimum pour certaines exportations agro-alimentaires.

**\*Lutte contre la corruption :** Fin juillet, la procureure générale d'Ukraine a annoncé l'ouverture d'une enquête contre un procureur régional adjoint de la région de Tchernihiv suspecté d'avoir couvert le transfert illégal de 8 000 ha de terres à l'une des plus grandes agro-holdings de la région.

Fin juillet, le directeur de l'académie nationale des sciences agraires de l'Ukraine (NAAS) a été démis de ses fonctions, car il est suspecté de détournement de fonds.

Début juin, le Bureau de sécurité économique (ESBU) a mis au jour un mécanisme de détournement de fonds publics en Transcarpathie. Impliquant plusieurs entreprises de la région (dont la filiale de la banque publique Ochadbank) et des fonctionnaires du ministère de l'agriculture, il consistait à recevoir les subventions pour le développement de vergers, sans que ces fonds soient ensuite effectivement utilisés à cet effet. 80 M UAH (soit environ 1,7 M EUR) auraient ainsi été détournés.

**\*Made in Ukraine :** Fin juin, le ministère de l'économie a annoncé une nouvelle extension du champ de son programme « *Made in Ukraine* » en matière de machinisme agricole. Désormais, 13 810 machines (soit 500 nouvelles références par rapport à la dernière extension d'avril 2025) et 157 entreprises ukrainiennes sont éligibles. Pour mémoire, l'une des facettes de ce programme, lancé en mars 2024, consiste à compenser l'achat de certaines machines agricoles (25% du coût d'achat) si elles ont été fabriquées par des constructeurs ukrainiens.

**\*Ministre de l'agriculture :** Avant d'être démis de ses fonctions, le ministre de la politique agraire et de l'alimentation de l'époque, Vitali Koval, a continué de promouvoir ses priorités en matière de politique agricole : la substitution aux importations, le développement de la valeur de la production et des exportations agricoles ukrainiennes (estimant que, en 2024, le prix moyen d'une tonne de produit ukrainien exporté était de 291 EUR, contre 1 583 EUR dans l'UE).

**\*Développement agricole :** Début juillet, une équipe de soutien aux réformes (RST), mise en place avec le soutien de la BERD, a été instituée au sein du ministère de l'agriculture. Ses missions devraient notamment concerner le développement des exportations agricoles et de l'irrigation, ainsi que la reprise de l'acquis européen. Elle serait maintenue au sein du nouveau ministère.

D'après le député ukrainien Nina Youjanina, en 2025, le niveau de soutien public aux agriculteurs ukrainiens devraient atteindre 10,9 Md UAH (soit environ 226 M EUR), contre 7,1 Md UAH (soit environ 147 M EUR) en 2024. D'après elle, en 2025 43% de ces soutiens proviennent des financements de partenaires internationaux (contre 39% en 2024).

**\*Foncier agricole :** Mi-juillet, depuis l'ouverture du marché foncier en Ukraine le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le prix moyen des terres agricoles aurait augmenté de 60%, atteignant 60 700 UAH (soit environ 1 260 EUR) mi-2025. En quatre ans, 636 000 ha de terres auraient été vendus. Les prix les plus élevés sont ceux des terres situées dans les régions occidentales de l'Ukraine, comme celle d'Ivano-Frankivsk (126 600 UAH par ha soit environ 2 600 EUR) et les prix les plus bas ceux des régions orientales proches de la ligne de front, comme celle de Zaporijjia (38 300 UAH ha soit environ 795 EUR). Les personnes morales, autorisées à acheter des

terres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, représentent désormais la majorité des transactions et payeraient en moyenne 10 à 15% plus cher que les personnes physiques. Pour mémoire, la première phase de la réforme foncière, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021, autorisait les achats de terres, pour les personnes physiques ukrainiennes, dans la limite de 100 ha. La seconde phase de la réforme foncière, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, autorise les personnes morales ukrainiennes à acheter des terres dans la limite de 10 000 ha et supprime la limite d'achat de 100 ha pour les personnes physiques ukrainiennes.

D'après Volodymyr Nagorny, co-fondateur de Volodar (agence de conseil en acquisition, cession et gestion de terres agricoles), fin 2025, le coût moyen d'un hectare de terre devrait atteindre 2 200 USD.

**\*Sécheresse :** Fin juillet, le ministère de l'économie a annoncé réfléchir à la meilleure manière de soutenir les agriculteurs touchés par la sécheresse, notamment en matière de soutien au développement de l'irrigation.

Mi-juillet, V. Koval avait annoncé la reconstruction de deux systèmes d'irrigation. Ce projet de 6 MEUR a été rendu possible grâce au soutien du gouvernement italien.

Fin juin, plus de 20 organisations professionnelles agricoles ont appelé le Premier ministre ukrainien, Denis Chmyhal, à soutenir les agriculteurs ukrainiens ayant pâti de la sécheresse, demandant notamment une indemnisation à l'hectare et la mise en place d'un programme d'assurance soutenu par l'Etat dès 2026.

**\*Agro-carburant :** Fin juin, la Rada a décidé de reporter au 1<sup>er</sup> janvier 2026 l'entrée en vigueur des sanctions pour le non-respect de l'obligation d'incorporation de 5% biocarburants dans le carburant à l'usage du transport, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2025.

**\*UCAB :** Fin juillet, l'UCAB (association qui rassemble les *agro-holdings* ukrainiennes) a pris publiquement position contre la suppression des garanties d'indépendance des deux principales institutions de lutte contre la corruption, tout en considérant que le fonctionnement de ces institutions pouvait être améliorée.

Fin juillet, l'UCAB (association qui rassemble les *agro-holdings* ukrainiennes) a annoncé rejoindre le centre politique européen (EPC).

Mi-juillet, lors de la conférence sur la reconstruction de l'Ukraine de Rome, le président de l'UCAB, Alex Lissista, a expliqué que, selon lui, le véritable ennemi des agriculteurs européens n'était pas l'Ukraine, mais la Russie, du fait de sa position sur le marché des céréales et oléagineux et sur celui des engrais.

**\*UAC :** Mi-juin, lors d'une intervention dans un congrès organisé par l'association des producteurs de viandes polonais, le directeur de l'UAC (le conseil agraire ukrainien, qui représente 1 300 entreprises agricoles familiales et patronales de moyenne et grande taille), Andry Dykun, a déclaré : « Vous avez peur de nous, nous avons peur de vous. [...] Nous ne voulons pas vous faire du mal. Parce que, pour nous, le marché de l'UE

n'a pas beaucoup d'intérêt. Nous produisons des produits que nous pouvons vendre sur le marché mondial. Et le rôle principal de l'Ukraine, après avoir rejoint l'UE, sera d'être le plus gros producteur d'alimentation du monde [...] Nous pouvons produire cette alimentation, nous pouvons en produire davantage. Donc l'UE n'est pas un marché auquel nos agriculteurs pensent. Vraiment pas. [...] L'Ukraine sera le premier pays à rejoindre l'UE pour aider le marché européen. Et nous serons vraiment le seul pays qui aura le secteur agricole le plus performant de l'UE après notre adhésion. »

#### 4. Commerce international agricole

##### \*Bilan de la campagne 2024/25

**(exportations) :** D'après l'UGA, l'Ukraine a exporté 46,7 M t de céréales et d'oléagineux, presque 11 M t de moins par rapport à la campagne précédente, lors de laquelle elle avait exporté 57,5 M t (soit une baisse d'environ 21%). Les exportations de maïs ont notamment chuté de 7,6 Mt (une baisse de plus de 25%) et celles de blé de 2,7 M t (soit près de 15%). D'après l'UGA, cette moindre performance s'explique notamment, d'une part, par des stocks de report plus bas et, d'autre part, par une récolte un peu moins bonne du fait de la sécheresse de l'été 2024 (78,8 Mt contre 82,9 Mt).

Pour ces produits, les dix principaux pays importateurs sont :

1. la Turquie (6,7 M t) ;
2. l'Espagne (6,2 M t) ;
3. l'Égypte (4,6 M t) ;
4. l'Italie (3,9 M t) ;
5. les Pays-Bas (3,3 M t) ;
6. l'Algérie (2,1 M t) ;
7. l'Allemagne (1,7 M t) ;
8. l'Indonésie (1,6 M t) ;
9. la Belgique (1,5 M t) et
10. la Tunisie (1,3 M t).

**\*Exportations en 2024 :** D'après l'institut d'économie agraire, en 2024, 20% des exportations ukrainiennes agricoles ukrainiennes étaient des produits agricoles transformés, les deux principaux produits étant l'huile de tournesol et le sucre.

**\*Exportations de céréales et d'oléagineux :** Toutes routes commerciales confondues, l'Ukraine a exporté 3,1 M t de céréales et d'oléagineux en juin et 2,9 M t en juillet.

**\*Nouvelle route maritime ukrainienne :** D'après le ministère du développement des communautés et des territoires, entre septembre 2023 et juillet 2025, 130 M t de biens qui ont été transportés par le nouveau corridor maritime ukrainien, dont 81 M t de produits agricoles.

**\*Fret terrestre :** Début juillet, l'EBA a dénoncé l'intention d'Ukrzaliznytsia (UZ, le conglomérat ferroviaire public ukrainien) d'appliquer des tarifs différenciés de fret terrestre selon le port de destination, estimant que cette discrimination n'est pas fondée et qu'elle serait potentiellement nuisible pour la compétitivité des exportations ukrainiennes.

Mi-juin, UZ a annoncé augmenter en moyenne de 38% la vitesse d'acheminement de son fret ferroviaire, notamment pour affréter les exportations à des points de passage terrestres (la vitesse passant de 139 km/jour à 213 km/jour) et à des ports maritimes (de 156 km/jour à 264 km/jour).

**\*Agriculture biologique :** En 2024, l'Ukraine serait devenue, en volume, le troisième fournisseur de l'UE en produits biologiques (principalement pour des céréales, mais aussi pour des oléagineux, des noix, des fruits et des baies surgelées), derrière l'Équateur (qui exporte principalement des bananes) et la Chine (qui exporte principalement du soja). 90% des produits biologiques produits en Ukraine seraient exportés.

**\*Semences :** Mi-juin, le Conseil de l'Union européenne a reconnu que le système ukrainien de certification des semences de betterave à sucre et d'oléagineux (tournesol, colza et soja) était conforme aux normes de l'UE. Ces semences pourront désormais être exportées vers l'UE. En 2020, une décision d'équivalence similaire avait été prise pour les semences de céréales (blé, triticale, avoine, orge, riz, seigle, maïs et sorgho).

**\*Blé :** D'après un article du site spécialisé *Latifundist* publié mi-juin, en réorientant ses exportations vers l'UE ces dernières années, l'Ukraine aurait perdu, au profit de la Russie, des parts de marchés et des opportunités en Afrique (citant notamment la Tunisie, l'Égypte, l'Éthiopie, le Soudan).

**\*Orge :** D'après *l'Ukrainian Electronic Grain Exchanges*, la Chine a passé contrat pour 500 000 à 700 000 t d'orge fourrager ukrainien pour la prochaine campagne, au prix de 240 USD/t CIF (soit environ 200-205 USD/t FOB ou 190-195 USD CPT rendu port). Cela représenterait environ 25% du potentiel d'exportation d'orge ukrainien, estimé à 2 Mt pour cette campagne 2025/2026.

**\*Seigle :** D'après l'association ukrainienne des boulangers, alors que l'Ukraine consomme environ 240 000 à 250 000 t de seigle par an, elle n'en a produit que 218 000 en 2024. Le prix domestique serait passé de 6 000 à 7000 UAH (environ 125 à 145 EUR) par tonne en 2024 à 12 000 à 14 000 UAH (environ 250 à 290 EUR) par tonne en 2025. Les boulangers ukrainiens sont donc contraints d'en importer, principalement des pays baltes et de la Pologne. D'après l'union des meuniers d'Ukraine, la culture du seigle est en déclin en Ukraine en raison de faibles rendements et d'une absence de soutiens de l'Etat. Ainsi, d'autres cultures lui sont préférées, notamment en alimentation animale, un de ses principaux débouchés.

**\*Pastèque :** D'après le ministère de l'agriculture, en 2025, 30 000 ha de pastèques ont été plantés, ce qui laisse présager une récolte de 240 000 t et une relance des exportations ukrainiennes vers l'UE. De nouvelles plantations dans les régions de Poltava (à l'est du pays ; elle en serait devenue la première région de production), de Kyïv (au centre) et en Transcarpathie (à l'ouest) ont permis de pallier la perte de production dans les territoires occupés par la Russie.

**\*Sucre :** Fin juillet, lors de l'événement *Trend&Hedge Club*, Taras Visotsky, vice-ministre de l'agriculture a déclaré que « en Ukraine, la renaissance de l'industrie du sucre a eu lieu du fait des échanges sans droits de douanes avec l'UE [...], notre marché le plus rémunérateur. Il n'a pas d'équivalent quant aux marges. ».

D'après Ukrtzukur (l'association des producteurs de sucre ukrainiens), en 2024, l'Ukraine a exporté 746 000 t de sucre pour une valeur de 419 M USD. En outre, entre septembre 2024 et avril 2025, l'Ukraine a exporté 494 000 t de sucre, les trois premières destinations étant la Turquie (16% des volumes), la Libye (11%) et l'UE (10%).

**\*Viande de volaille :** D'après le directeur général de l'association ukrainienne d'éleveurs de volailles, Serhi Karpenko, les exportations ukrainiennes de viandes de volailles ont atteint 449 000 t et 962 M USD en 2024, soit, entre 2021 et 2024, une hausse d'un tiers en valeur et une baisse de 2% en volume. Il explique cette évolution par l'augmentation des exportations vers des marchés plus rémunérateurs, en particulier l'UE. La production de viande de volailles resterait stable, malgré la guerre, autour de 1,3-1,4 Mt par an.

Fin juin, le sultanat d'Oman a ouvert son marché aux exportateurs ukrainiens de viande de volailles.

**\*Lait & produits laitiers :** D'après la [Ukraine Dairy Map 2025](#) de l'association des producteurs de lait ukrainiens (AVM), en 2024, l'Ukraine aurait exporté 118 000 t de produits laitiers, soit presque deux fois plus que ses importations, qui se serait élevées à 60 000 t.

**\*Bioéthanol :** D'après le comité douanier de la Rada, en 2024, l'Ukraine a exporté 99 300 t d'éthanol. 62% viendraient d'entreprises privées ; trois d'entre elles représentent 38% des exportations totales.

Mi-juillet, le groupe BVS Nadejda (qui produit et commercialise des produits énergétiques) a annoncé relocaliser une partie ses activités de la région de Poltava (est du pays) vers la Transcarpathie (ouest du pays). Le groupe prévoit notamment d'y construire un port sec pour les produits énergétiques et huiles auquel serait associé un dépôt pétrolier et une usine permettant de mélanger de l'essence et du bioéthanol.

**\*Politique commerciale ukrainienne :** Début juin, Vadym Chaikovsky, directeur adjoint du service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS), a annoncé qu'un certificat sanitaire pour l'exportation de farine ukrainienne vers la Chine devrait être signé en 2025. En outre, des négociations sont en cours avec le Pérou (pour le blé, le sorgho, le millet et la moutarde) et le Chili (pour le maïs).

A la suite de la signature, début mars 2025, d'un accord entre l'Ukraine et la Chine sur les exportations de pois, l'ambassadeur de Chine en Ukraine a participé mi-juillet à une visite d'une ferme dans la région de Kyïv (centre du pays).

A la suite d'une plainte introduite par une entreprise ukrainienne en avril 2024, la commission interdépartementale sur le commerce international (ICIT) du ministère de l'économie ukrainien a décidé mi-juillet d'appliquer des droits anti-dumping aux importations turques de concombres frais (entre 20,1 et 22,8%) et de tomates fraîches (entre 22,8 et 26,9%) à partir de la fin juillet.

**\*Taxe à l'exportation :** Au mois de juin et juillet, la question de l'introduction d'une taxe de 10% sur les exportations ukrainiennes de graines de colza et de soja a suscité des débats vifs et nourris à la Rada, dans la presse spécialisée et dans la communauté agricole. Après une première tentative infructueuse mi-juin, la Rada a en effet adopté mi-juillet un amendement qui prévoit, d'une part, d'établir une taxe de 10% pour les exportations de graines de colza et de soja (sauf pour les agriculteurs individuels et les coopératives) et, d'autre part, de mettre en place un fonds de soutien aux producteurs agricoles abondé par les recettes de cette taxe. A partir de 2030, cette taxe baisserait progressivement pour atteindre 5% en 2035. Fin juillet, des amendements revenant sur ces mesures étaient rejetés. La loi doit désormais être signée par le président ukrainien Volodymyr Zelensky pour pouvoir entrer en vigueur.

Les promoteurs de cette mesure mettent en avant le précédent du tournesol (estimant que c'est grâce à une taxe à l'exportation que l'Ukraine est devenue le premier producteur mondial de graines et d'huile de tournesol), le potentiel inexploité de l'industrie de trituration ukrainienne (dont les capacités ne seraient utilisées qu'à 65%) et la dynamique favorable d'augmentation de la transformation des graines de colza et de soja dans le pays ces dernières années. Ils estiment que les exportations de graines de colza et de soja bénéficient aux seuls tritrateurs européens ou aux négociants, souvent internationaux. Ils réfutent l'argument selon lequel cette taxe se traduirait par une baisse des prix domestiques, arguant que les prix sont fixés au niveau mondial et que les tritrateurs (*crusher*) payent mieux que les négociants (*trader*). *In fine*, cette taxe permettrait l'émergence d'une industrie de trituration qui donnerait davantage de débouchés aux producteurs ukrainiens. Quelques-uns mettent aussi en avant que c'est une recette douanière supplémentaire et que cette mesure permettra de lutter contre les exportations grises.

Les détracteurs de cette mesure rappellent le précédent de 2017-2020, période durant laquelle le gouvernement avait supprimé le remboursement de TVA pour les exportations de graines de colza et de soja, provoquant d'après eux une baisse des surfaces cultivées en soja (de 2,0 M ha en 2017 à 1,3 M ha en 2021). Ils estiment surtout que cette taxe va conduire à une baisse des prix domestiques (que l'on pourrait déjà constater) et, ainsi, à des pertes de revenus pour les agriculteurs, notamment les plus petits d'entre eux, en les privant d'un débouché rémunérateur. Les exceptions prévues par la loi seraient inopérantes, les agriculteurs vendant peu en direct et passant par des négociants. Ils estiment que cette mesure va au contraire encourager les exportations grises. La taxe

profiterait exclusivement aux tritrateurs, notamment au plus gros d'entre eux, Kernel, car tous les tritrateurs ne seraient pas en mesure de transformer du colza et du soja, plus complexes à traiter que le tournesol. Ils avancent également que cette décision serait contraire à l'accord d'association de l'UE, faisant planer la menace de représailles, et entacherait la réputation internationale de l'Ukraine. Ils reprochent aussi la manière dont a été adoptée cet amendement (cavalier législatif ne permettant pas des débats sereins) et la violation du principe de sécurité juridique en matière fiscale (qui prévoit normalement en Ukraine un délai minimal de six mois entre la promulgation d'une nouvelle taxe et son entrée en vigueur).

D'après Oleh Nivievskiy, directeur du centre pour l'alimentation et l'usage des terres et vice-président de l'école d'économie de Kyiv (KSE), la taxe rapporterait 4,7 Md UAH (environ 97 M EUR) de recettes supplémentaires à l'État, mais causerait 9 Md UAH (environ 187 M EUR) de pertes aux agriculteurs

Alors que le ministère chargé de l'agriculture essaye de tenir une position d'équilibre, Kernel, Ukrolyaprom (qui avait proposé de n'appliquer cette taxe qu'à 50% de la production ukrainienne) et plusieurs députés (notamment le président de la commission des finances, Danylo Hetmantsev) soutiennent cet amendement. De nombreuses associations agricoles (UGA, UCAB, UAC, etc.) et associations d'entreprises (EBA, AmCham) s'y opposent. L'UNAF (le forum agraire ukrainien, qui rassemble les principales organisations professionnelles agricoles ukrainiennes) a envoyé fin juillet un courrier au président Zelensky lui demandant d'opposer son veto. Nibulon a demandé à reporter l'entrée en vigueur de la taxe en 2026.

**\*Égypte :** Début juillet, le président ukrainien Volodymyr Zelensky et le président égyptien Abdel Fattah El-Sisi sont convenus lors d'un appel téléphonique de commencer à négocier un accord de commerce préférentiel. Ils ont également évoqué d'autres perspectives de coopération en matière agricole, notamment avec la construction de plateforme logistique alimentaire en Égypte.

## 5. Affaires européennes

**\*Adhésion à l'UE :** Fin juillet, lors d'une conversation avec son homologue français, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a souligné l'importance de maintenir la synchronicité de l'adhésion à l'UE de l'Ukraine et de la Moldavie.

Fin juillet, lors d'une conférence de presse en Roumanie, le chancelier allemand Friedrich Merz a émis des doutes quant au fait que l'Ukraine rejoigne l'UE avant la fin du prochain cycle financier pluriannuel en 2034 ajoutant que, tant que l'Ukraine serait en guerre, elle ne pourrait pas devenir membre de l'UE.

Mi-juillet, l'ancienne vice Première ministre chargée de l'intégration européenne et euro-atlantique et ministre de la justice, Olha Stefanichina, a annoncé que l'objectif des autorités ukrainiennes étaient



« En 2025, ouvrir tous les blocs de négociations. D'ici la fin de l'année 2027, achever tous les changements nécessaires pour que la législation soit conforme au droit européen ».

Mi-juillet, dans le projet de CFP 2028-2034 de 2 000 Md EUR présenté par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, 100 Md EUR seraient consacrés à l'Ukraine. Elle a ajouté que, si l'Ukraine rejoignait devenait membre de l'UE avant 2034, le CFP serait révisé.

Marta Kos, commissaire européen à l'élargissement, a déclaré mi-juillet qu'il lui semblait réaliste que l'Ukraine devînt membre de l'UE en 2030 voire en 2029.

D'après une étude publiée fin juin par l'institut économique polonais, l'adhésion à l'UE permettrait à l'Ukraine d'augmenter son PIB de 26%.

**\*Reprise de l'acquis européen :** Mi-juin, le ministère de l'agriculture a publié un [guide](#) sur les bonnes pratiques agricoles, réalisé avec le programme de coopération européen IPRSA.

Mi-juin, le projet de loi n°[13202-1](#) posant les fondements juridiques pour la mise en place de systèmes d'informations agricoles (notamment le système intégré de gestion et de contrôle SIGC/IACS et le réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles RIDEA/FSDN) et pour l'institution d'une agence de paiement conformes aux normes européennes a été adopté en première lecture par la Rada.

Dans le courant du mois de juin, des travaux et formations ont été menés au sein du ministère de l'agriculture pour mettre en place une agence de paiement aux normes européennes.

**\*Négociations commerciales UE-Ukraine :** Les évolutions du régime commercial entre l'UE et l'Ukraine ont bien été couvertes par la presse généraliste et, *a fortiori*, la presse spécialisée.

Début juillet, l'UE et l'Ukraine se sont accordées sur la revue de l'accord d'association, qui comprend trois volets : (i) la reprise de l'acquis européen dans des domaines particuliers (bien-être animal, produits phytosanitaires, médicaments vétérinaires) avec une clause de revue en 2028 ; (ii) la mise en place d'une clause de sauvegarde renforcée (avec la possibilité de l'activer en cas de perturbation dans un Etat membre) et (iii) la dimension tarifaire, avec notamment la révision des 40 contingents tarifaires (certains sont libéralisés, certains sont inchangés, la plupart bénéficient d'une augmentation, y compris pour les produits agricoles sensibles) ainsi que la mise en place de mesures par l'UE pour accompagner l'Ukraine sur des marchés hors-UE.

L'accord devrait être adopté à la rentrée, malgré les réserves et propositions de compléments formulées par plusieurs Etats membres, notamment la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Bulgarie.

Les autorités ukrainiennes se sont félicitées de l'accord trouvé début juillet, le vice-ministre de l'économie et représentant au commerce de l'Ukraine, Taras Kachka, le qualifiant de « bon résultat ».

Les organisations professionnelles agricoles ukrainiennes ont eu des réactions plus mitigées, estimant qu'ils ne répondaient pas à plusieurs de leurs demandes (ex. Ukrtzukur demandait un contingent de 500 000 t alors que celui de 2021, de 20 000 t, a été porté à 100 000 t). L'UNAF a demandé mi-juillet son adoption la plus rapide possible.

D'après le gouverneur adjoint de la Banque nationale d'Ukraine, les pertes brutes liées à cet accord par rapport à la libéralisation atteindrait 700 M USD en 2025 cette année ; l'UNAF estimait que qu'elles atteindraient 1,7 Md EUR. Ils ne précisent toutefois pas si ces estimations prennent en compte le fait que les flux commerciaux autrefois dirigés vers l'UE pourront continuer d'être réorientés vers d'autres pays tiers.

**\*Europe du Sud-Est :** Le président ukrainien Volodymyr Zelensky, le président roumain Nicușor Dan et la présidente moldave Maia Sandou se sont rencontrés mi-juin à l'occasion du sommet Ukraine-Europe du Sud-Est. Ils ont notamment de discuter des questions de coopération économique, de logistiques transfrontalières et de chemin d'accession commun à l'UE de l'Ukraine et de la Moldavie.

Lors de ce même sommet, le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a proposé de mettre en place un nouveau corridor terrestre (comprenant une ligne ferroviaire) reliant le port grec d'Alexandroupolis avec celui d'Odessa, *via* la Bulgarie et la Roumanie.

**\*France :** Fin juillet, à l'occasion de la visite en Ukraine du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, la France et l'Ukraine ont signé deux lettres d'intention pour la préparation de deux accords inter-gouvernementaux portant, d'une part, sur la mise en place d'un nouveau fonds pour le soutien aux infrastructures critiques et, d'autre part, sur la coopération dans les secteurs économiques stratégiques.

Mi-juillet, le ministère ukrainien chargé de l'agriculture a lancé les travaux sur le développement du plan national d'action pour la réduction des risques et des conséquences négatives des produits phytosanitaires. Ces travaux sont menés avec l'appui de l'un des deux experts techniques français placés auprès du ministère de l'agriculture.

Début juillet, Loïc Coulombel (président du syndicat national des industriels et professionnels de l'œuf – SNIPO) et Aymeric Le Lay (chargé d'études économiques à l'institut technique de l'aviiculture – ITAVI) se sont rendus en Ukraine, déplacement à l'occasion duquel ils ont notamment pu se rendre sur le terrain et rencontrer leurs homologues, des institutions et des entreprises ukrainiens.

**\*Autriche :** Mi-juin, dans le cadre de la visite de V. Zelensky en Autriche, V. Koval a signé un mémorandum avec son homologue autrichien sur la coopération en matière agricole. Le mémorandum

prévoit notamment de renforcer les liens quant au commerce de biens agricoles, au soutien à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, à l'échange de bonnes pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement, aux échanges universitaires et à l'assistance technique en matière de sélection animale et végétale.

**\*Danemark :** Après des visites en juin et novembre 2024, deux nouvelles délégations ukrainiennes (composées d'experts du ministère de l'agriculture, du service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS), de l'entreprise d'Etat chargé de la certification des semences et de la Rada), ont effectué, fin juin puis début juillet, un voyage d'études au Danemark dans le cadre de leur coopération stratégique sectorielle en matière agricole. Le premier concernait la certification des semences végétales, le second les contrôles officiels.

**\*Italie :** Fin juin, l'Italie a signé un accord avec le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) actant le versement d'un financement de 1,5 M EUR destiné au déminage humanitaire (opérations de déminage, amélioration des systèmes d'information, programme de formation).

**\*Pays-Bas :** Fin juillet, l'association ukrainienne des producteurs de pommes de terre, l'ambassade des Pays-Bas et la *Kyiv School of Economics* ont annoncé lancer une étude sur la filière ukrainienne de pommes de terre, de la production à la transformation.

Mi-juillet, à l'initiative de l'UCAB et de de la LTO (l'association agricole et horticole néerlandaise), une conférence en ligne sur le secteur ukrainien de la viande de volailles, avec la participation de la COPA-COGECA, de l'UNAF et du DPSS.

Début juillet, l'UCAB et le projet de promotion de la formation initiale agricole Agrokebety ont tenu, avec le soutien du gouvernement néerlandais, un séminaire en ligne sur la mise en place d'un cours sur l'agriculture régénérative dans les magistères d'agronomie des différentes universités ukrainiennes. Des entreprises et une douzaine d'universités ukrainiennes participèrent à l'événement. Un premier prototype de ce cours sera enseigné à la rentrée universitaire 2025. Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large de l'UCAB consistant, depuis le mois de juin 2025, à communiquer sur sa participation active à des conférences et événements sur le sujet de l'agriculture durable.

## 6. Affaires étrangères

**\*FAO :** Mi-juillet, le ministère de l'agriculture et la FAO ont signé un accord sur la mise en œuvre du programme de coopération technique.

Début juillet, lors de la 44<sup>e</sup> conférence de la FAO, l'Ukraine a été élue au Conseil de l'organisation pour le groupe régional Europe.

**\*PAM :** Du fait de la réduction des financements humanitaires, le PAM a décidé, en accord avec le ministère des affaires sociales ukrainien, de suspendre son programme de versement d'aides sociales à partir du mois d'août 2025.

**\*TIRPAA :** Début juin, la Rada a enregistré le projet de loi ratifiant l'adhésion de l'Ukraine au traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA, qui met en place un système multilatéral d'échanges de semences végétales).

**\*Banque mondiale :** Mi-juillet, le ministère de l'agriculture et la Banque mondiale ont signé un accord, dans lequel ils conviennent de renforcer leur coopération dans trois domaines : (i) la fourniture de données analytiques ; (ii) le soutien institutionnel au ministère, avec une priorité donnée à la reprise de l'acquis européen ; (iii) la mise en œuvre du programme de soutien aux petits et moyens agriculteurs.

Mi-juillet, la société financière internationale (membre du groupe de la Banque mondiale, l'IFC finance le développement du secteur privé dans les pays émergents) et le Crédit Agricole Ukraine ont annoncé lancer une nouvelle *Risk Sharing Facility* (RSF) de 100 M EUR. Dans ce cadre, l'IFC couvrira 50% du risque des crédits octroyés aux PME, ETI et grandes entreprises des secteurs critiques, dont l'agriculture. 30% des prêts garantis devront porter sur des projets bénéfiques pour le climat.

Mi-juillet, l'Ukraine et la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ont signé un accord par lequel la BIRD s'engage à verser 50 M USD supplémentaires pour la reconstruction en Ukraine. Ces fonds seront versés via le programme *Agriculture Recovery Inclusive Support Emergency* (ARISE).

Début juillet, le ministère chargé de l'agriculture a annoncé le versement de la troisième tranche de 1 Md UAH (soit environ 21 M EUR) de la Banque mondiale de soutien aux petits agriculteurs dans le cadre du programme ARISE. En outre, fin juin, le ministère de l'agriculture a lancé un appel à candidature pour des spécialistes dans le conseil aux petits agriculteurs, auxquels les bénéficiaires de ce programme pourraient avoir recours.

**\*BERD :** Mi-juillet, le ministère chargé de l'agriculture et la BERD ont signé un mémorandum sur le développement de l'irrigation en Ukraine, qui prévoit notamment la préparation de la restauration de deux systèmes d'irrigation dans la région d'Odessa (celui du Dniester inférieur et du Tatarbounar), restauration qui pourrait représenter un investissement de 36,4 M EUR.

Mi-juillet, la BERD a signé un accord de partage des risques avec PrivatBank. Grâce à une garantie de 185 M EUR, la BERD pourra couvrir jusqu'à 50% du risque de crédit octroyé aux entreprises dans les secteurs stratégiques, parmi lesquels figurent l'agriculture et l'agro-alimentaire. Ce mécanisme pourrait permettre d'octroyer près de 600 M EUR de nouveaux prêts. C'est le plus important accord de partage des risques signé par la BERD en Ukraine. A la même période, un accord similaire a été signé avec Ukgasbank, octroyant une garantie de 89,2 M EUR, qui devraient permettre d'accorder 300 M EUR de nouveaux prêts.

**\*Chine :** Fin juin, le gouvernement ukrainien a proposé à la Rada de suspendre temporairement la dette qu'il a contracté en 2012, via la SFGCU (l'entreprise publique ukrainienne active dans le commerce agro-alimentaire) auprès de la Banque Import-Export de Chine. D'un montant de 1,5 Md USD, cette dette devait être remboursée grâce aux revenus des exportations de céréales ukrainiennes vers la Chine. Toutefois, la SFGCU a accumulé les retards de paiements et a dû transférer le service de sa dette à l'Etat.

**\*Canada :** Début juin, le Canada a prolongé d'un an, jusqu'au 9 juin 2026, la suspension des droits de douanes sur les importations ukrainiennes. Depuis la première entrée en vigueur de cette mesure en juin 2022, les exportations ukrainiennes vers le Canada auraient atteint une valeur de 35 M USD ; 8,5 M USD de droits de douanes n'auraient pas été prélevés.

## 7. Entreprises agricoles

**\*Continental Farmers Group :** Continental Farmers Group (une des plus grandes *agroholdings* opérant en Ukraine, détenue par le fonds souverain saoudien Salic UK, et qui cultive 195 000 ha de terres pour la production de céréales et d'oléagineux), qui avait annoncé mi-mars 2025 lancer une activité de négoce, a précisé début juin que cette activité couvrirait l'ensemble de la région de la mer Noire.

**\*Kernel :** Kernel (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 363 000 ha, principalement pour la production d'huiles de tournesol, de colza et de soja) a annoncé mi-juin que son usine de trituration située dans la région de Poltava avait été certifiée par le Bureau Veritas comme fonctionnant désormais des énergies renouvelables, grâce à la réutilisation des coques de graines de tournesol.

Début juin, Kernel a également annoncé avoir réduit ses surfaces en soja (de 72 000 ha en 2024 à 24 000 ha) et en tournesol (de 67 000 ha à 46 000 ha) lors des semis de printemps 2025, au profit du maïs et du blé, afin d'éviter d'épuiser les terres qu'elle cultive.

**\*MHP :** Fin juillet, lors de la réunion annuelle des chefs de missions diplomatiques en Ukraine, MHP (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 362 000 ha, principalement pour la production de viandes de volailles) a signé un mémorandum avec le ministère des affaires étrangères ukrainien en matière de diplomatie culturelle. L'accord prévoit notamment le soutien à des actions d'influence, à des projets humanitaires ou d'éducation.

Mi-juillet, MHP a annoncé louer pour huit ans l'usine de l'entreprise Myasovita, qui produit des saucisses, afin de pallier la perte de son usine située dans les territoires disputés de la région de Donetsk (est du pays).

Fin juin, MHP a annoncé avoir levé 100 M EUR auprès d'institutions financières internationales, dont 40 M EUR auprès de la BERD, 30 M EUR auprès du *British International Investment*, 20 M EUR auprès de *Swedfund* et 10 M EUR auprès d'une institution restée confidentielle. Ces différents financements seront

utilisés pour renforcer la sécurité énergétique, l'efficacité opérationnelle (notamment en améliorant le processus de trituration du tournesol et en changeant le parc de machines agricoles), la diversification de ses activités, notamment en financement la construction d'une usine d'alimentation pour animaux de compagnie en Croatie, ainsi que la réinsertion des anciens combattants.

Fin juin, le directeur des affaires publiques de MHP, Mykhailo Bno-Ayriyan, a expliqué que le marché d'exportation le plus prioritaire de l'entreprise était l'UE. Venaient ensuite le Royaume-Uni, puis le Japon.

Mi-juin, MHP a annoncé lancer la commercialisation de ses propres engrais liquides complexes sous la marque « MAG fertilisers by MHP ».

En juin, MHP a inauguré de nouveaux locaux à Zagreb, en Croatie, afin de gérer ses opérations en Europe du Sud-Est, notamment les activités de Perutnina Ptuj group, sa filiale slovène, et celle de *MHP Pet Food*.

Début juin, MHP a rejoint le comité intelligence artificielle de l'association IT Ukraine.

A la même période, MHP a également célébré les dix ans de sa fondation d'entreprise MHP-Hromadi. Depuis son institution, la fondation aurait donné 42 M UAH (soit environ 870 000 EUR) pour 52 projets.

**\*UPI :** Mi-juin, Ukrpominvest-Agro (une grande *agroholding* qui cultive 108 000 ha pour la production de céréales, d'oléagineux, de betteraves à sucre, pour l'élevage porcin et de vaches laitières, ainsi que pour la production de sucre, de produits de la boulangerie ; propriété de l'ancien président ukrainien Petro Porochenko) a expliqué que, grâce aux 5,5 M USD investis depuis 2021, sa ferme laitière de Dzyhivka dans la région de Vinnitsa (ouest du pays) serait devenue une des plus grandes d'Europe avec 7 800 têtes de bétail, dont 3 180 vaches laitières (avec une production annuelle moyenne de 12,25 t de lait par vache).

**\*Nibulon :** Mi-juillet, Nibulon (qui cultive 51 000 ha pour la production et l'exportation de céréales et d'oléagineux principalement) a lancé un nouveau service de travaux agricoles pour les moissons, du champ jusqu'à l'éleveur.

Mi-juin, Nibulon a signé un accord avec le port maritime de Tchernomorsk pour transborder jusqu'à 1 M t de produits agricoles lors de la campagne 2025/26.

Fin mai, Nibulon a signé un accord de restructuration de sa dette avec la BERD, la BEI et la banque allemande de développement (DEG).

**\*TAS :** Mi-juillet, le directeur général de TAS Agro (qui cultive 88 000 ha pour la production et l'exportation de céréales et d'oléagineux et pour de l'élevage bovin et laitier ; elle appartient à TAS Group, société de l'homme d'affaires Serhiy Tigipko, active dans la banque, les assurances, l'industrie, la logistique, la construction, l'énergie, les mines et l'immobilier) a annoncé développer la production de viande de buffles et de lait de bufflone.

**\*Panda Group :** Mi-juillet, Agrofirma Korsun (qui appartient à Panda Groupe, une *agroholding* ukrainienne qui cultive 59 000 ha, principalement pour la culture de betteraves à sucre, qu'elle transforme en sucre grâce à ses trois sucreries, ainsi que pour la culture de légumes et de céréales) a annoncé lancer la construction d'une porcherie capable d'élever 30 000 à 34 000 cochons.

**\*OKKO :** Mi-juillet, le comité anti-monopole d'Ukraine a autorisé la société faïtière Vi.An, propriété du fondateur du groupe Okko (distributeur de carburants ukrainien), à racheter l'entreprise agricole Kairos-Holding. Cette société cultive 17 000 ha situés dans les régions de Rivne et de Ternopil (ouest de l'Ukraine), régions où, d'après le groupe Okko, les conditions climatiques et les rendements sont les plus prometteurs. Cette nouvelle acquisition s'inscrit dans la stratégie du groupe consistant à développer ces activités agricoles à l'ouest du pays, où il est en train de construire un élevateur et une usine de bioéthanol.

**\*Avesterra :** D'après Avesterra Group (qui cultive 3 000 ha pour la production d'alimentation animale et produit 53 000 t de viande de poulet par an grâce à 100 poulaillers), sa nouvelle usine de production de viande de volaille, située en Volhynie (ouest du pays), aurait une capacité de production de 13 500 poulets par heure. Ce site de 30 000 m<sup>2</sup> représente un investissement de 60 M EUR.

**\*Vitagro :** Mi-juin, le gouvernement ukrainien a officiellement enregistré ABC Hub, le nouveau parc industriel de Vitagro (qui cultive 85 000 ha pour la production de céréales, d'oléagineux, de légumes, ainsi que pour l'élevage porcin et de vaches laitières). Il devrait abriter des usines de produits agro-alimentaires, d'emballages et de transformation des produits agricoles, ainsi que des entrepôts, un centre de recherche et développement, des laboratoires, des infrastructures logistiques et des magasins. Avec une emprise de 11 ha, ce parc industriel situé dans la région de Khmelnytskyï (ouest du pays) représente un investissement de 1,65 Md UAH (soit environ 34 M EUR) et devrait permettre de créer 350 emplois. La construction devrait être lancée fin 2025, pour une mise en service avant la fin 2028.

Début juin, Vitagro a annoncé son intention de construire deux nouvelles usines de biométhane dans les 18 mois à venir, en sus de leur usine située dans la région de Khmelnytskyï (ouest du pays). L'une aurait une capacité annuelle de production de 3 M m<sup>3</sup>, l'autre de 5 M m<sup>3</sup>. Chacune représenterait un investissement de 6 à 6,5 M EUR.

**\*Zakhidnyi Buh :** Début juin, Zakhidnyi Buh (qui cultive 65 000 ha pour la production et le négoce de céréales et d'oléagineux) a annoncé prévoir de lancer un moulin et une usine de production de pâtes en septembre 2025.

**\*UAF Partners :** Mi-juin, UAF Partners (un gestionnaire de fonds d'investissements étatsuniens spécialisé dans la levée de fonds pour l'Ukraine) a annoncé lancer [AgHoldCo](#), un vaste projet de collecte, stockage et de valorisation des céréales en Ukraine. *In fine*, trois ports

secs, 409 élevateurs (pour une capacité globale de 5 Mt) et 24 sites industriels où les céréales seraient transformées (en bioéthanol, en alimentation, etc.) seraient construits dans ce cadre. La construction d'un premier élevateur d'une capacité de 30 000 t et d'un port sec dans la région de Lviv a été lancé à la même période.

**\*Nestlé :** Le groupe Nestlé a annoncé début juillet le lancement de sa première production dans sa nouvelle usine de vermicelles à Smolyhiv (dans l'oblast de Volhynie, au nord-ouest de l'Ukraine), d'une capacité annuelle de production de 5 000 t grâce à l'emploi de 300 personnes. Cet investissement de 40 M CHF sera complété par le lancement de nouvelles lignes de production dans les deux ans et le recrutement de 1 200 personnes supplémentaires. 75% de la production sera destiné à l'UE. C'est la quatrième usine du groupe en Ukraine, la seconde située en Volhynie.

**\*Crédit Agricole :** Le Crédit Agricole a annoncé fin juin mettre à l'essai, dans les régions de Poltava et Kirovohrad, un programme destiné aux agriculteurs cultivant 200 ha.

## 8. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

**\*Criquets :** Depuis le mois de juin, le sud de l'Ukraine est touché par des criquets (*a priori* de deux types principaux : des criquets migrants (*Locusta migratoria*) et des criquets égyptiens (*Anacridium aegyptium*)). Par conséquent, des mesures de lutte ont été prises dans régions Zaporijjia et Kherson (sud-est du pays) et des mesures de surveillance mises en place dans les régions limitrophes de Dnipropetrovsk et d'Odessa. Même si les conséquences sur la récolte semblent minimales (les criquets se nourrissant principalement de plantes sauvages), cette invasion a reçu un certain écho dans la presse ukrainienne.

Fin juillet, dans une entrevue, Vadym Chaikovsky, directeur adjoint du service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS), a appelé à ne pas dramatiser, la situation n'étant pas hors de contrôle. Il a rappelé que ce phénomène n'était pas nouveau en Ukraine et se produisant chaque année. D'après lui, toutefois, il est aggravé par le changement climatique (avec l'augmentation des températures) et, surtout, par la guerre : la destruction du barrage de Nova Khakovka en juin 2023 participe de l'assèchement de la région, les terres abandonnées le long de la ligne de front sont propices au développement des ravageurs et les combats dans la région chassent les oiseaux, leurs prédateurs naturels.

**\*PPA :** Fin juin et fin juillet, trois foyers de PPA ont été déclarés en tous dans la région de Vinnitsa (ouest du pays).

**\*Rage :** Mi-juin, un cas de rage d'un animal domestique a été déclaré dans l'oblast de Kharkiv (est du pays).

Entre janvier et juin 2025, 82 cas de rage (17 chats, 22 chiens et 43 renards) ont été déclarés dans la région de Kirovohrad (centre du pays) et 34 cas ont été déclarés dans la région de Volhynie (nord-ouest du pays).

**\*Leptospirose :** Fin juillet, un cas de leptospirose a été déclaré dans la région de Tcherkassy (centre du pays).

**\*Intoxication alimentaire :** Fin juillet, une épidémie de *Salmonella Enteritidis* a été déclarée dans la région de Lviv (ouest du pays) : 76 personnes, dont 10 enfants, ont été touchées. Fin juillet, un autre cas d'intoxication alimentaire a été déclaré dans la région de Jytomyr (centre du pays). Début juillet, une épidémie de salmonellose a été déclarée dans la région de Vinnitsa (ouest du pays) : 29 personnes, dont 10 enfants, ont été touchées. Début juillet, c'est une épidémie de *Salmonella Typhimurium* qui a été déclarée dans la région de Tcherkassy.

**\*Botulisme :** Fin juin et début juillet, deux cas de botulisme d'origine alimentaire a été déclaré dans l'oblast de Tcherkassy (centre du pays) : d'après les autorités ukrainiennes, les malades l'auraient contracté en consommant du poisson séché de leur propre production.

## 9. Moldavie (partie réalisée avec l'aide du SER de Bucarest)

### 9.1. Production et filières agricoles

**\*Semis :** Selon le bureau national des statistiques, en 2024, la surface totale semée aurait chuté à 1,57 M ha, soit 46 % du territoire national, contre 1,60 M ha en 2023, ce qui représente une baisse d'environ 270 000 ha (-1,7%). Ce serait la plus forte baisse des trois dernières années et ce qui pourrait marquer une possible reprise de la tendance baissière observée entre 2018 et 2019.

**\*Prunes :** D'après un expert des marchés agricoles moldaves, Andrei Zbanka, en raison des conditions climatiques défavorables et de problèmes phytosanitaires, la production moldave de prunes devrait atteindre 60 000 à 70 000 t en 2025, soit une baisse de 25 à 30 % par rapport à 2024. La qualité devrait être inégale, bien que les variétés précoces (dont la récolte commence en juillet) ne suscitent pas d'inquiétudes majeures à ce stade. La maturation a été avancée d'une semaine. Habituellement, les exportations débutent en août, mais, en 2025, la forte demande en Europe (due à des pertes de récoltes locales) devrait permettre un démarrage des livraisons dès juillet, à un prix avantageux.

**\*Miel :** La production de miel aurait fortement chuté en raison du manque de précipitations et des gelées tardives. Selon le directeur exécutif de l'Association nationale des apiculteurs, jusqu'alors, 90 à 100 % des cultures mellifères (principalement l'acacia, le tilleul et le colza) auraient été compromises. En raison de ce déficit, les apiculteurs doivent nourrir artificiellement leurs colonies pour éviter la perte des ruches. Cette situation exceptionnelle entraînerait une hausse des prix du miel (+20 à 30 % pour les ventes au détail, jusqu'à +10 % en gros). Les producteurs espèrent une récolte plus favorable de miel de tournesol, mais les températures caniculaires pourraient aussi menacer cette floraison.

En 2024, environ 5 000 tonnes de miel auraient été produites. Plus de 4 100 tonnes auraient été exportées, principalement vers l'Italie, la Roumanie, l'Allemagne et la France. Le pays compterait près de 270 000 colonies d'abeilles. La consommation interne de miel serait en baisse, malgré une notoriété croissante du miel moldave à l'international.

**\*Déchets d'origine animale :** D'ici fin 2025, la République de Moldavie devrait inaugurer sa première usine moderne dédiée au traitement des sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine. Située près de Criuleni (à l'est du pays), ce projet est porté par le gouvernement moldave avec le soutien de la Banque mondiale, via les programmes MAC-P et AGGRI. Le procédé utilisé repose sur la stérilisation sous pression, permettant de transformer les déchets animaux (plumes, sabots, aliments périmés, etc.) en farines protéiques et graisses pour des usages non alimentaires. Jusqu'à présent, ces déchets étaient souvent abandonnés illégalement.

### 9.2. Politiques économiques et agricoles

**\*Démographie :** La Moldavie fait face à un déficit démographique majeur. Selon l'économiste Veaceslav Ioniță, en dix ans, la population aurait diminué de 463 000 personnes, principalement en raison de la baisse du solde naturel et de l'émigration. En 2025, un Moldave sur trois (la majorité ayant entre 15 et 34 ans) vivrait à l'étranger, contre un sur cinq en 2015. Le nombre de jeunes est passé de 867 000 à environ 515 000, soit une baisse de 40%. Parallèlement, seule la population âgée de 55 à 74 ans a augmenté, accentuant le déséquilibre entre retraités et actifs.

**\*Politique monétaire :** Fin juin, la banque nationale de Moldavie a maintenu son taux directeur à 6,5 % afin de ramener l'inflation dans une fourchette de plus ou moins 1,5 point autour de l'objectif de 5 % à moyen terme. En mai 2025, l'inflation en glissement annuel s'est établie à 7,9 %, en légère hausse par rapport à avril, tirée notamment par les prix alimentaires, alors que les prix des carburants ont reculé.

**\*Production électrique :** En 2024, 1,3% de l'électricité produite en Moldavie proviendrait de centrales fonctionnant au biogaz, et 0,1% des centrales adjointe aux sucreries.

**\*Politique de soutiens agricoles :** Début juillet, le gouvernement moldave annonce avoir investi 6 Md RON (soit environ 1,2 Md EUR) ces dernières années pour soutenir le secteur agricole principalement pour la modernisation des fermes (en trois ans, 402 fermes auraient reçu un soutien du gouvernement), l'irrigation (1 000 ha auraient été irrigués), l'assurance contre les aléas climatiques (prise en charge jusqu'à 70% des primes, équipement de 961 ha avec des systèmes anti-grêle), le soutien au revenu (crédit avec un taux préférentiel de 5,1%) et à aux exportations (ouverture du marché de l'UE pour la viande de volaille et les œufs). Le Premier ministre, Dorin Recean, a souligné l'objectif des politiques de soutiens était de renforcer la compétitivité des produits moldaves et d'élargir l'accès aux marchés, notamment européens.

Dans le cadre du projet « *EU4Moldova Reziliență* », l'UE a accordé des subventions allant jusqu'à 383 000 MDL (soit environ 19 300 EUR) à 19 PME agroalimentaires moldaves. Ces financements visent à soutenir la modernisation des processus de production et à renforcer la résilience économique locale. Les fonds permettront l'achat et l'installation d'équipements modernes (chambres froides, fours, presses à huile, lignes d'emballage, équipements de stockage). Le budget total de cet appel à projet s'élève à environ 7,3 M MDL (soit environ 370 000 EUR).

Le sud-est de la République de Moldavie bénéficiera, d'ici 2029, de 4,5 M USD d'investissements visant à restaurer les terres dégradées et à favoriser l'implication des femmes dans l'agriculture. Le projet, mené par le PNUD et NU Femmes, prévoit la plantation d'espèces fruitières adaptées au climat local, la création de plans d'aménagement forestier et la mise en place d'une pépinière produisant 200 000 plants par an. Le projet comprend également l'équipement des mairies en matériel de gestion forestière. Avec un taux de boisement d'environ 11 %, la région sud-est reste la moins boisée du pays, bien en dessous de la moyenne européenne de 37 %.

Dix éleveurs ont investi plus de 17,3 M USD dans la modernisation de leurs fermes, dont 7,8 M USD sous forme de subventions non remboursables via le programme AGGRI (2023-2029) du ministère de l'agriculture, soutenu par la Banque mondiale. Les projets concernent la construction ou la rénovation de fermes, l'installation de fosses à lisier conformes aux normes de l'UE ou encore l'achat de races plus performantes. Trois autres agriculteurs bénéficieront de 2,1 M USD de subventions pour des investissements supplémentaires dépassant 5,2 M USD.

### 9.3. Commerce international agricole

**\*Commerce :** Selon la Banque nationale de Moldavie, au premier trimestre 2025, la balance commerciale agroalimentaire de la Moldavie serait déficitaire de 22 M USD. Les exportations, constituées à 56 % par les produits agricoles, auraient chuté de 15 %, principalement à cause d'une baisse des exportations d'huiles végétales et de produits alimentaires transformés. En parallèle, les importations agroalimentaires auraient progressé de 13 %, atteignant 405 M USD, soit 18 % des importations totales. Un an plus tôt, la balance commerciale était excédentaire de 95 M USD. Plus globalement, les exportations moldaves ont reculé de 13 %, affectées par une baisse des livraisons vers l'UE (-19 %) et la CEI (-25 %). En revanche, les importations ont augmenté de 23 %, tirées par une hausse de 85 % des importations de produits énergétiques (électricité, gaz).

Fin juin, Le Parlement a approuvé l'adhésion de la Moldavie à trois conventions permettant de faciliter le commerce de marchandises : (i) la convention sur la simplification des formalités dans le commerce des marchandises (qui introduit le document administratif unique pour toutes les procédures d'exportation, d'importation et de transit) ; (ii) la convention relative

au régime de transit commun (qui harmonise les procédures douanières de transit via le système électronique NCTS) et (iii) la convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (qui promeut des procédures douanières permettant d'accélérer le dédouanement des marchandises).

Fin juin, le gouvernement moldave a prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 le régime de licences pour les importations de blé, maïs et tournesol, en vigueur depuis près de deux ans. Selon la ministre de l'agriculture, Ludmila Catlabuga, cette mesure vise à éviter les distorsions de marché et à préserver la compétitivité du secteur moldave. Ce dispositif permet aux autorités de contrôler les flux commerciaux et de soutenir la production locale. En vigueur depuis près de deux ans, ces mesures auraient entraîné l'arrêt de 90 % de la production d'huile végétale du pays, tandis que les exportations de graines brutes, notamment vers la Turquie, auraient atteint des niveaux record. Cette mesure est soutenue par les organisations professionnelles agricoles, qui demandent une protection des producteurs moldaves face aux importations ukrainiennes, bien que ces restrictions nuisent à l'industrie de transformation moldave.

**\*Port de Giurgiulești :** Fin juin, la BERD a mené des négociations avec deux investisseurs dans le cadre de la cession des actifs qu'elle détient dans le port moldave de Giurgiulești. Elle est en effet l'actionnaire principal de ce port, qui assure plus de 70 % des échanges maritimes du pays. *In fine*, mi-juillet le gouvernement moldave a annoncé choisir l'offre de l'administration des ports maritimes de Constantza. L'entreprise publique roumaine s'est engagée à investir 24 M EUR dans les infrastructures du port moldaves (construction d'un terminal pour conteneurs, modernisation des voies ferrées, extension des entrepôts, numérisation des services du port, travaux d'efficacité énergétique).

Dans le cadre du projet routier reliant Odessa et Reni, le point de passage entre Reni et Giurgiulești va être modernisé.

**\*Transnistrie :** Au premier semestre 2025, 77% des exportations réalisées par les entreprises de la région transnistrienne auraient été dirigées vers les États membres de l'UE (principalement la Roumanie, l'Italie et l'Allemagne), selon les données du bureau des politiques de réintégration. Les importations en provenance de l'UE (principalement de Roumanie et de Pologne, l'Ukraine restant son principal fournisseur) ont représenté 46 % du volume total de biens introduits sur ce territoire séparatiste de la République de Moldavie.

**\*États-Unis :** Mi-juillet, le ministre du développement économique et de la digitalisation, Doina Nistor, a annoncé que les États-Unis imposeront un tarif douanier de 25 %, et non de 31 %, sur les produits en provenance de Moldavie, à compter du 1<sup>er</sup> août 2025. Cette réduction résulte des consultations menées par le gouvernement moldave avec les exportateurs

locaux et des discussions diplomatiques avec les autorités américaines, notamment avec le bureau du représentant au commerce des États-Unis (USTR). En 2024, les États-Unis occupaient la 14<sup>e</sup> position parmi les partenaires commerciaux de la Moldavie, représentant 2,5% de son commerce extérieur. Les autorités moldaves ont affirmé leur volonté de poursuivre le dialogue avec Washington et le secteur privé afin de préserver la compétitivité des produits nationaux. En parallèle, le gouvernement cherche à diversifier les débouchés, mettant un accent particulier sur l'UE, qui absorberait déjà 75% des exportations moldaves.

**\*Pommes :** Entre 2023 et 2024, les exportations de pommes moldaves vers la Roumanie auraient doublé (passant de 12 100 t à 23 500 t), au détriment de son premier fournisseur, la Pologne, dont les exportations auraient baissé de 20 % (passant de 77 300 t à 62 300 t). Cette évolution s'explique notamment par la réorientation vers l'ouest, depuis 2022, des exportations moldaves, auparavant vendues à aux pays de l'ex-URSS. En raison du gel printanier de 2025 en Roumanie, ces importations pourraient encore augmenter.

#### 9.4. Affaires européennes et étrangères

**\*Adhésion à l'UE :** Fin juillet, la présidente moldave, Maia Sandou, a déclaré que l'adhésion de son pays à l'UE en 2028 était « difficile, mais possible », s'alignant ainsi sur la date d'adhésion probable du Monténégro et de l'Albanie.

**\*Allemagne :** En 2024, l'Allemagne est devenue le deuxième partenaire commercial de la Moldavie au sein de l'UE, avec un volume d'échanges bilatéraux atteignant 838 M USD, contre 557 M USD en 2017. Parmi les produits moldaves les plus exportés vers le marché allemand figurent les fruits à noyau (abricots, cerises, pêches ; 11,2 M USD, soit une augmentation de 49% par rapport à 2023), les noix (10,17 M USD, +37 %), les jus de fruits (9,4 M USD, +246 %), la fibre de verre (6,4 M USD, +85 %) et les graines de tournesol (5,3 M USD, +27 %). En retour, la Moldavie importe d'Allemagne principalement des voitures, des médicaments, des véhicules utilitaires, des tracteurs, des semi-remorques et des pièces automobiles. Actuellement, 426 entreprises à capital allemand opèrent en Moldavie, faisant de l'Allemagne le 8<sup>e</sup> investisseur étranger en valeur du capital investi.

Fin juin, la ministre moldave de l'agriculture, Ludmila Catlabuga, et son homologue du Bade-Wurtemberg, Peter Hauk, sont convenus de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine agricole, lors d'une visite officielle de ce dernier à Chişinău. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du mémorandum d'entente signé le 2 octobre 2024 entre la République de Moldavie et le Land du Bade-Wurtemberg. Ce mémorandum prévoit notamment la création d'une Commission mixte visant à renforcer la coopération dans des domaines comme l'économie, l'agriculture, l'environnement et l'énergie, en vue d'attirer davantage d'investissements allemands.

**\*Italie :** D'après les statistiques douanières, parmi les pays de l'UE, l'Italie serait le troisième partenaire commercial de la République de Moldavie, derrière la Roumanie et l'Allemagne, les échanges commerciaux atteignant 716 M USD en 2024. Les exportations moldaves vers l'Italie sont principalement des produits textiles, des produits agricoles (huile de tournesol, blé, mesclun) et des câbles électriques. En outre, 1 141 entreprises à capital italien seraient actives en Moldavie, avec un investissement cumulé dans le capital social d'environ 1,8 Md MDL (environ 91 M EUR), faisant de l'Italie le quatrième investisseur étranger en valeur du capital investi.

#### 9.5. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

**\*Politique sanitaire et phytosanitaire :** Fin juillet, l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire de Moldavie (ANSA) a délivré son premier certificat phytosanitaire électronique *via* la plate-forme mondiale ePhyto de la CIPV, gérée par la FAO. Pour information, l'ANSA émet chaque année plus de 30 000 certificats pour les exportations végétales moldaves.

Début juillet, l'ANSA a signé un mémorandum de coopération avec plusieurs institutions nationales et internationales. Il vise à soutenir l'intégration européenne de la Moldavie grâce à la numérisation des systèmes sanitaires et phytosanitaires et au renforcement de ses capacités institutionnelles. Il prévoit notamment d'introduire huit systèmes d'informations numériques, dont un registre des fertilisants, une plateforme de traçabilité alimentaire, un système de suivi des importations et un outil d'alerte sanitaire

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique de Kyïv

[jean.lanotte@dgtresor.gouv.fr](mailto:jean.lanotte@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : SE de Kyïv